



## Atelier-philos primaire : Les droits de l'enfant

- Réflexion – débat : Qu'est-ce que ça veut dire « avoir le droit » ? (notion de « confiance », « assez grand », « pouvoir » - faire remarquer le double sens du terme en français : être capable de / être autorisé à ; y ajouter la relation avec le besoin si ça ne vient pas spontanément).

Moi, par exemple, en tant qu'enfant, j'ai le droit de quoi ? Pourquoi on doit écrire les droits de l'enfant (différents de ceux de l'adulte) ?

- Projeter quelques photos : enfant-soldat, enfant qui travaille, enfant dans la rue... Idée que l'enfant n'est pas un « mini-adulte ». Pourquoi c'est interdit de faire travailler un enfant ? Ou de l'envoyer à la guerre ?
- Réfléchir sur les droits de l'enfants, le premier étant le droit à une identité (nom-prénom). Faire discuter les enfants sur ce premier droit qui peut paraître étonnant. Le relier avec la découverte d'une nouvelle étoile ou autre, que l'on nomme immédiatement.
- Faire écouter les deux chansons de Dominique Dimey sur le droit des enfants.

<https://www.youtube.com/watch?v=A1PmBQOHfBE>

<https://www.youtube.com/watch?v=Hlc439rarY8>

- Suivant l'âge, cet atelier peut être conclu par une activité créative : réalisation par exemple d'une guirlande d'oiseaux, ou poster collectif avec des mots-clés.
- On peut également conclure par un tour de cercle ou de groupe sur la notion d'enfance ; qu'est-ce qui définit un enfant ? (article 1) et la différence enfant/adulte. Voir également l'atelier : « qu'est-ce qu'un adulte ? ».

Ressources en ligne :

<https://www.unicef.fr/article/compte-sur-tes-droits-affiches>

<https://my.unicef.fr/contenu/les-incontournables-un-kit-pour-decouvrir-les-droits-de-lenfant>

<https://my.unicef.fr/contenu/la-convention-internationale-des-droits-de-lenfant-30-ans>